

# Historique de l'Équitation Académique



par  
Général DECARPENTRY  
Extrait de  
"Équitation Académique" <sup>1</sup>



**L**ssue de la Renaissance italienne, épurée en France par le goût sévère du XVII<sup>e</sup> siècle, l'équitation académique s'épanouit au XVIII<sup>e</sup> dans les écoles de Versailles et de Vienne.

Tandis que cette dernière devait survivre à toutes les vicissitudes de l'Autriche, celle de Versailles fut détruite par la Révolution. Rétablie en 1815 pour disparaître définitivement en 1830, la grande école française n'a guère laissé qu'une tradition orale.

(1) *Équitation académique* - Ed. H. Neveu 1949 - Ed. Hazan 1972 - Rééd. Lavauzelle.

Ses derniers écuyers disparurent rapidement de la scène équestre, et seule la puissante personnalité du comte d'Aure aurait pu ranimer le flambeau ; mais le comte d'Aure avait l'âme d'un novateur, et se montra plus soucieux de transformer que de transmettre.

C'est par le personnel subalterne des écuries royales, par les anciens piqueurs de Versailles, que ce qui reste de la tradition académique nous est parvenu, et c'est ainsi que Saumur en a bénéficié.

En 1814, à la création de l'École, un "Manège académique" y fut établi et confié à des écuyers civils qui, dès le départ de M. de Chabannes, se recommandaient tous de la tradition de Versailles (2).

Aucun d'eux, cependant, n'avait fait partie du personnel de la Grande ni de la Petite Écurie. Les principaux d'entre eux, MM. Cordier et Rousselet, avaient seulement reçu dans leur jeunesse l'enseignement donné à "l'École nationale d'équitation de Versailles", fondée en 1796 pour les "hommes de troupe" de la Cavalerie, et dont tous les instructeurs étaient d'anciens piqueurs des écuries royales.

C'est donc par le fil peut-être un peu distendu de cette transmission indirecte que l'École de Saumur se rattacha d'abord à celle de Versailles. Dans ces conditions, les succès éclatants de Baucher devaient nécessairement détourner les fidèles de l'équitation académique vers la conception artistique de ce maître, avec ses qualités et ses défauts, et le Manège de l'École devint "bauchériste" avec le Commandant de Novital.

Mais l'École avait une mission essentielle, et qui primait de loin toute considération traditionnelle : il lui fallait établir,

fixer et mettre définitivement au point une équitation militaire, car elle est une école de cavalerie avant d'être un conservatoire de l'art équestre.



Le comte d'Aure y consacra tous ses soins, et y réussit admirablement. En outre, comme il n'avait rien d'un iconoclaste ni d'un persécuteur, les écuyers placés sous ses ordres, tout en donnant fidèlement à leurs élèves l'instruction prescrite par l'écuyer en chef, purent continuer à pousser le dressage de leurs propres chevaux bien au-delà de cette équitation militaire, tout comme le comte d'Aure poussait lui-même Neron, son cheval de manège, jusqu'au passage.

Chacun d'eux put librement recourir aux procédés de son éducation antérieure, Guérin à ceux de Baucher, Montigny à ceux de Vienne, où il avait étudié et professé, et tous se confirmèrent dans le maintien classique de correction et d'élégance dont l'écuyer en chef restait un éclatant exemple.

Ainsi, pour être limitée au Cadre du Manège, l'équitation artistique n'en subsista pas moins à l'École de Cavalerie.

Enfin, le général L'Hotte, fidèle continuateur de d'Aure comme écuyer en chef pour l'instruction des élèves, pratiqua, lui aussi, sur ses chevaux personnels, les plus hautes difficultés de l'art, et sut couler dans le moule de la tradition de

Versailles tout ce que le génie de Baucher avait inventé de plus raffiné.

Il devait encore, un peu plus tard, dans



ses *Questions équestres* (3), donner son corps de doctrine à cette École française moderne qui lui doit presque tout.

Pendant que l'École française subissait toutes les vicissitudes de cette longue évolution, celle de Vienne, métropole équestre de l'Europe centrale, restait à peu près immuable dans sa doctrine.

Elle proclamait sa fidélité inébranlable aux principes de la Guérinière, dont l'ouvrage restait pour elle "la bible équestre", tandis qu'elle qualifiait Baucher de "fossoyeur de l'équitation française".



*La Guérinière*

(2) En 1817, Chabannes était élève de d'Auvergne, qui n'avait pas appartenu à l'école de Versailles, mais avait reçu leçons de Lubersac, écuyer ordinaire de la Grande Écurie. Rousselet était son disciple. Et voir l'article paru dans les n° 11 et 12 : Un précurseur méconnu à Saumur.

(3) Plon (1906) . Réédition JM Place (1991).

En fait, si l'École germanique conservait la méthode - ou plutôt la progression de cet écuyer qui n'était pas de son sang, l'application qu'elle faisait de ses procédés n'était pas sans subir quelques alté-

raisons instructives, faute de critiques et surtout d'émulation, l'École germanique s'engourdissait un peu dans l'admiration des résultats, d'ailleurs incontestablement brillants, qu'elle obtenait.

effort visiblement laborieux.

Les divergences dans l'opinion des juges n'étaient pas moins tranchées, suivant qu'ils ressortissaient à l'une ou à l'autre École, et l'établissement des classements provoquait des discussions passionnées. Les tableaux de résultats par reprises par le Docteur G. Rau en sont une preuve éclatante.

Mais les concurrents surent rapidement tirer parti de leur observation réciproque. Sans abandonner ce qui, dans leur manière propre, s'avérait avantageux, chacun d'eux s'efforça d'y ajouter ce qu'il avait approuvé dans la manière du voisin.

D'année en année, les différences s'estompèrent, le style des deux écoles se rapprocha et, très heureusement pour l'art, sans se confondre entièrement (5).

De même, une commune notion "du bien et du mal" s'établit dans les jurys, sous la haute autorité artistique du président de la Fédération équestre internationale, le général Von Holzing, et c'est seulement dans l'échelle des valeurs relatives que subsistent dorénavant les faibles différences d'appréciation des juges.

Ainsi fleurissait, au lendemain des jeux olympiques de 1936, la "poésie de l'Équitation", grâce à l'heureuse influence artistique de la Fédération équestre internationale.

Puissent les diverses fédérations nationales rivaliser d'efforts pour organiser la préparation de ces luttes si favorables au développement de l'art, et opposer, dans un avenir meilleur, des équipes toujours plus avancées vers la perfection du style qui leur reste propre.



Gustave Steinbrecht

rations, moins sensible sur les bords du Danube que sur ceux de la Sprée, et inhérentes aux différences ethniques des peuples que séparent le Danube et le Rhin.

Sans jamais aller jusqu'à la rudesse, ses écuyers persistaient volontiers dans leur opposition directe aux forces de la résistance plutôt que de recourir à une habile dissociation de celles-ci.

Dans la soumission, ils exigeaient la capitulation inconditionnée du cheval, plutôt que de rechercher son concours généreux à la perfection de l'oeuvre commune.

Ils attachaient plus de prix à une rigoureuse exactitude dans l'exécution qu'à la joyeuse aisance de leur monture dans ses attitudes et dans ses gestes.

Faute de vues sur l'extérieur, de compa-

Au commencement du XX<sup>e</sup> siècle, les deux écoles s'ignoraient, et c'est l'honneur de la Fédération équestre internationale de les avoir mises en présence, en leur permettant de s'affronter périodiquement dans ses compétitions (4).

Aux premières épreuves, la différence des deux manières allait jusqu'à l'opposition.

Les chevaux de l'École "romane", comme on appelle la nôtre outre-Rhin, montraient plus de bonne volon-

té que d'exactitude dans leur soumission, et plus de facilité que d'application dans leur travail.

Leurs cavaliers paraissaient avoir, dans le dressage, esquivé les difficultés plutôt que les avoir résolues, et montraient au cours de leurs présentations une aisance un peu négligée dans l'attitude, et une modération un peu nonchalante dans les exigences de la conduite du cheval.

De leur côté, les chevaux de l'École germanique témoignaient d'une soumission exemplaire, un peu contrainte, et quelquefois morne, ainsi que d'une précision rigoureuse, mais plus mécanisée qu'animée, dans l'exécution de leur tâche. La valeur des résultats obtenus rendait manifeste la studieuse application des dresseurs, tandis que les cavaliers laissaient souvent apparaître, dans leurs présentations, la persistance d'un

(4) Voir "La lettre et l'esprit", L'ÉQUITATION n° 9.

(5) Voir "Divergence ou convergence des Ecoles" par le Docteur Shirg - L'ÉQUITATION n° 9 - 1996.

## PARTICULARITÉS DE L'ÉQUITATION ACADÉMIQUE DANS L'ENSEMBLE DE L'ART ÉQUESTRE

Les *but*s particuliers de l'équitation académique, présentés plus haut, se superposent aux buts généraux de l'art équestre, qui sont le calme, l'impulsion et la rectitude du cheval.

Les premiers ne peuvent être pleinement atteints par le cheval que dans la parfaite harmonie du jeu de ses forces, exactement ajusté à son objet. On dit que le cheval est "léger", ou "dans la légèreté".

La *légèreté* est l'essence même de l'équitation artistique, comme elle en est la pierre de touche. Sa nature et la forme de ses manifestations feront l'objet d'une étude particulière exposée plus loin.

Le *principe* de base de l'art équestre s'applique à l'équitation académique comme à toutes les branches de cet art : c'est la soumission du cheval aux volontés de son cavalier. Aucune différence essentielle ne distingue l'obéissance exigée du cheval dans l'équitation artistique de celle qu'il doit observer dans l'équitation utilitaire. Dans l'une comme dans l'autre, son consentement doit être "inconditionnel". Il doit seulement prendre en outre dans la première le caractère de joyeux empressement qui le rend, pour ainsi dire, "souriant".

La conquête de la soumission précède donc de loin, dans l'éducation du cheval, la période complémentaire de son dressage en vue de l'équitation artistique, et l'exposé des conditions de cette conquête peut paraître ici hors du sujet.

Mais la soumission *utile* du cheval ne s'acquiert pas "en bloc", au moyen d'un domptage qui mettrait une fois pour toutes aux mains du cavalier le pouvoir d'obtenir dorénavant de sa monture n'importe quel acte nouveau imposé par lui.

Le cheval ne peut exécuter que les ordres

dont il comprend le sens, et sa constitution mentale ne permet pas à l'homme d'entreprendre *séparément* l'enseignement du sens d'un de ses ordres, et l'obtention du consentement à l'exécution de celui-ci. En réalité, se faire comprendre et se faire obéir ne font qu'un en dressage, et la certitude d'être compris n'existe jamais pour le cavalier qui n'est pas obéi.

Dans le dressage académique, des exigences nouvelles sont imposées au cheval. Pour chacune d'elles, l'application du principe de soumission s'impose chaque fois, dans des conditions variables seulement par certains de leurs détails, et qui conservent toujours les caractères essentiels suivants :

1° - C'est seulement en plaçant le cheval dans un ensemble de conditions tel que leur influence détermine *l'instinct* à accomplir tel acte, que l'exécution de cet acte peut être obtenue de lui ;

2° - La reconstitution de ce même ensemble déterminant reste indispensable pendant le temps nécessaire à la formation de *l'habitude*, grâce à laquelle l'exécution de l'acte prend un caractère de *fatalité* analogue à celui du *réflexe* de l'homme.

Ce caractère de fatalité, qui ne peut d'ailleurs jamais présenter toutes les garanties de la certitude, permet seul au cavalier de se considérer comme *compris* du cheval, en même temps qu'*assuré de sa soumission*.

La *méthode* de l'équitation académique ne diffère en rien de celle qui est employée dès le commencement du débouillage, et c'est d'ailleurs la seule dont l'homme dispose pour dresser quel qu'animal que ce soit.

Elle consiste pour le développement progressif des applications du principe de

soumission, par la *substitution* aux moyens primitivement employés pour l'obtenir, d'autres moyens plus commodes, et susceptibles d'une application plus étendue et plus nuancée.

Le langage conventionnel ainsi établi peu à peu entre le cavalier et sa monture s'enrichit de signes nouveaux. L'entendement du cheval s'ouvre. L'emploi combiné de signes dont le sens isolé a été établi séparément permet au cavalier de développer l'étendue de son enseignement, toujours mené du *connu* à *l'inconnu*.

C'est *l'esprit* de la méthode. Il utilise le langage établi pour appliquer au *corps* du cheval la progression gymnastique d'une série de mouvements destinés à développer plutôt son agilité que ses forces, et sa souplesse plutôt que sa puissance.

Cette méthode, unique dans son principe, a présenté avec le temps quelques variations dans le choix et le mode d'application de ses moyens. Une seule a transformé profondément la conduite du dressage, celle que Baucher a apportée à l'art équestre, il y a un peu plus de cent ans. D'autre part, elle exploite systématiquement la mobilité provoquée de la mâchoire comme *facteur* de la légèreté, tandis que les anciens considéraient la même mobilité seulement comme son *témoignage*. D'autre part, elle procède à l'assouplissement du cheval par des exercices gymnastiques aussi *localisés* que possible, en s'efforçant de laisser dans l'inaction les parties du corps qui ne sont pas l'objet immédiat de chacun de ces exercices, tandis qu'au contraire la gymnastique des anciens met toujours en mouvement le *corps tout entier* du cheval.

Les *présentations* que l'art équestre fait des oeuvres de ses écuyers portent le

nom de *reprises*. Elles sont collectives ou individuelles.

Dans les reprises collectives, c'est à l'ensemble que tout doit être subordonné. La précision des figures décrites, l'exactitude des alignements et des distances, l'uniformité des allures et des attitudes priment les détails d'exécution individuelle.

Dans les reprises individuelles, la composition du spectacle et son déroulement gardent leur importance, et la qualité de chacune de ses parties ne doit pas cesser d'être soutenue, mais la perfection de chaque détail a sa part dans la valeur de l'ensemble.

Aussi le compositeur de reprises doit-il tenir le plus grand compte des limites d'aptitude artistique des exécutants, et ne « forcer le talent » de personne surtout le sien, dans une présentation individuelle qui ne saurait jamais être imposée à un exécutant de moindre valeur.

Les *compétitions* de l'Équitation académique consistent également en « reprises », mais le caractère de ces dernières diffère entièrement de celui des reprises de présentation.

Alors que les secondes ont un but spectaculaire, celui des premières est uni



Reprise collective « de manège ».

quement probatoire. Elles doivent mettre en relief la qualité *relative* du travail exécuté par les différents candidats. Elles imposent à ceux-ci un programme nécessairement commun servant de base aux comparaisons qui permettent un classement. Elles comportent des difficultés graduées suivant leur classe et le degré de dressage des chevaux auxquels elles sont destinées.

Les divisions de l'Équitation académique comprennent la *Basse école* et la *Haute école*.

Dans la basse école, le cheval est exercé sur une et sur deux pistes dans toutes ses allures *naturelles* amenées à leur plus haut degré de régularité à toutes les vitesses,

ainsi qu'à l'inversion instantanée du galop dans les changements de direction. Dans la haute école, les allures prennent la forme relevée du *pas*, du *trot* et du *galop* dits « d'école ».

Pour certaines d'entre elles, cette transformation est poussée plus loin, jusqu'aux *airs* dits « près de terre ». Il n'existe pas d'air classique issu du pas (6).

L'air issu du trot est le *passage*, qui prend le nom de *piaffer* quand il est exécuté sur place.

Les airs issus du galop sont le *terre-à-terre* et le *mézair*, peu pratiqués à présent (7). L'alternance du galop à battues comptées sur l'un et l'autre pied, sans allure intermédiaire, constitue l'air des *changements de pied*, dits « au temps » ou « du tact au tact » (8) quand le nombre des battues est réduit à une sur chaque pied.

La *pirouette* s'exécute au passage ou au galop.

La haute école comprend encore tous les airs dits « relevés » qui « stylisent » les *sauts* naturels du cheval, ou ses attitudes préparatoires à leur exécution.

Les *airs relevés* ne font pas partie actuellement du programme des compétitions académiques, à la préparation desquelles la présente étude est destinée.



Cabriole au Danemark (XVII<sup>ème</sup> siècle)



Les Sauteurs en liberté (XIX<sup>ème</sup> siècle)



La cabriole (XX<sup>ème</sup> siècle)

(6) Les allures dites « espagnoles » modifient les proportions du jeu naturel de l'avant et de l'arrière-main. Elles diffèrent donc, par définition, des allures de l'Équitation Académique, et ne font pas d'avantage partie des airs de la haute école classique. Ce sont des « allures de fantaisie ».

(7) Dans le terre-à-terre, et surtout dans le mézair, le cheval décharge fortement son avant-main, pour pouvoir l'élever, en reportant une grande partie de son poids sur les hanches. Au contraire, les changements de pied au galop réclament du cheval un équilibre horizontal et sont rendus malaisés par la surcharge des hanches.

Les anciens ignoraient complètement les changements de pied « au temps », inventés par Baucher et pratiquaient peu les changements répétés, même à intervalle peu rapproché.

L'introduction dans l'Équitation Académique des changements de pied répétés jusqu'« au temps » a entraînée une modification de la forme ancienne du galop d'école des anciens, et ramené son équilibre actuel près de l'horizontale. Elle a sans doute ainsi provoqué la disparition du terre-à-terre et du mézair. Le premier au moins de ces deux airs se produit cependant de lui-même quand la pirouette au galop est lente et bien cadencée comme le réclame sa perfection.

(8) Ce terme est utilisé par la majorité des bons auteurs. Il appelle sans doute le soupçon de s'apparenter fâcheusement à l'emploi qui en est fait dans la langue populaire par confusion avec l'expression : du « tac au tac », héritée de l'escrime. Mais dans cette acception technique, particulière, sinon unique, il me paraît bien répondre au sens recherché : du toucher au toucher. Je l'adopte donc.



L'Hotte Ecuyer en chef du Manège de Saumur

## LA LÉGÈRETÉ

« La *marque* de la haute école, de l'équitation savante, artistique, haute équitation, comme on voudra l'appeler, se trouve donc, non dans des mouvements plus ou moins extraordinaires, mais dans la parfaite légèreté, que les mouvements soient simples ou compliqués ». (Général L'Hotte.)

La légèreté *consiste*, dit le général L'Hotte, « dans la parfaite obéissance du cheval aux plus légères indications de la main et des talons ».

Elle *résulte* « de la mise en jeu par le cavalier et de l'emploi que fait le cheval des seules forces *utiles* au mouvement envisagé »... compte tenu toutefois du fait qu'elle « réclame la mise en jeu de tous les ressorts, sa perfection ne permettant qu'aucun d'eux reste *inerte* »... « par suite de la corrélation existant instinctivement entre *toutes* les contractions musculaires ».

Elle *se manifeste*, en dehors de la perfection des mouvements, par *la mobilité* de

la *mâchoire* et par la *flexibilité des hanches*, si intimement liées par leurs réactions réciproques qu'il est impossible d'attribuer à l'une d'entre elles la priorité d'influence déterminante sur l'autre.

La mobilité de la mâchoire est perçue par la *main* du cavalier. La flexibilité des hanches est perçue par son *assiette*.

La nature des perceptions de la main dans la légèreté est exposée plus loin, dans l'étude de la « mise en main ».

Les perceptions de l'assiette consistent dans le sentiment qu'elle éprouve des efforts du cheval par l'intermédiaire des réactions de ses allures. Plus ou moins rudes et saccadées quand le « jeu des ressorts » est défectueux, elles s'adoucissent quand il se rectifie et s'harmonise. Dans la légèreté complète, les réactions éprouvées par l'assiette deviennent semblables aux « ondulations d'une nappe d'eau qui passerait sous elle ».

(Général L'Hotte).

Les anciens, sans méconnaître aucunement la valeur du témoignage de légère-

té perçu par la main, attachaient plus d'importance encore à celle des impressions de l'assiette. Baucher fit prévaloir celle de la mobilité de la mâchoire, au point de faire oublier à certains de ses élèves l'existence même du précieux moyen de jugement que la transformation des réactions du cheval apporte au cavalier sur la légèreté (9).

Le cavalier n'a jamais trop de ces deux « antennes » pour être renseigné sur l'état moral et physique de sa monture. Leurs indications se complètent et se confirment. Il doit les utiliser concurremment.

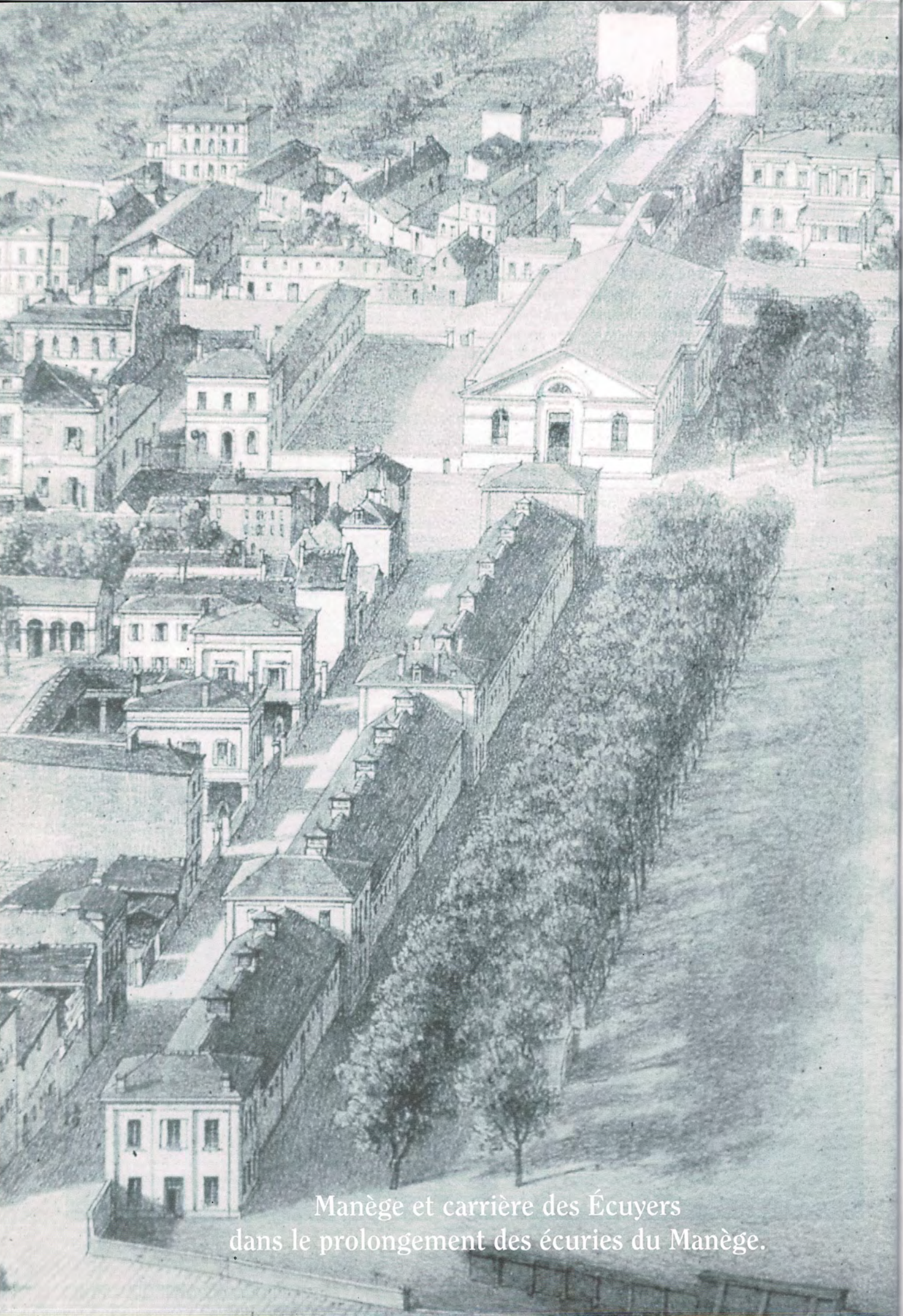
C'est la permanence de leur emploi simultané qui donne au tact tout son développement.

**Général DECARPENTRY**  
extrait de "Équitation Académique"

### On lira avec intérêt sur ce sujet :

- Antoine Cartier d'Aure : Traité d'équitation (rééd. J.-M. Place).
- Général Decarpentry : Baucher et son École (rééd. J.-M. Place).
- Général Decarpentry : Méthode de Haute école de Raabe (rééd. Hazan).
- Gustave Steinbrecht : Le gymnase du cheval (éd. Elbé).

(9) A l'exception du général L'Hotte, les élèves de Baucher n'ont pas accordé à ce témoignage de l'assiette l'importance qui lui revient. Quelques-uns mentionnent simplement son existence, d'autres n'en soumettent même pas mot. Au contraire, dans les pays où l'influence de Baucher a été faible, ou nulle - en Europe centrale par exemple -, la valeur de la mobilité de la mâchoire comme témoignage de légèreté est souvent perdue de vue, tandis que celle des impressions de l'assiette est l'objet d'une observation attentive, et presque unique.



Manège et carrière des Écuyers  
dans le prolongement des écuries du Manège.